



H- 5 Attention DANGER!!

La direction malgré l'avis défavorable de toutes les organisations syndicales persiste en supprimant les 5 minutes de fin de poste.

⇒ **Cette décision est de plus en plus impopulaire auprès des salariés et génère de graves tensions proche de la rupture dans toutes les usines concernées.**

⇒ **La direction doit être responsable et admettre que les salariés ne veulent pas de cette organisation qui comme la CFTC le dit dans sa déclaration, est antisociale et inadaptée à notre usine Mulhousienne.**

Mesdames et Messieurs de la direction, prenez acte de cet avertissement, vous engagez votre responsabilité.

Déclaration 

Revendiquer Reconnaître Respecter



Déclaration CFTC au CE du 30 juin 2010 concernant le travail à l'horaire

La direction décide de travailler à l'horaire, cette décision avec la suppression du H-5 est antisociale et inadaptée.

⇒ **Cette mesure va une nouvelle fois contre le progrès social et va aussi à l'encontre de la réalité quotidienne des salariés dans les ateliers.**

Inadaptée, parce que depuis l'arrivée :

⇒ **Des chantiers hoshin, bon poste, méthode apolo, Eofer l'entreprise a fait des gains de productivité, avec des postes engagés au maxi de la journée, avec des coefficients fatigue tout juste respectés des postes parfois avec une souplesse de seulement 2mn dans certaines unités.**

Depuis des années, les salariés ont fini à H-5 pour de multiples raisons, mais principalement pour des raisons d'hygiène et sociales, supprimer le fait de pouvoir se laver après une journée de travail est encore plus inacceptable pour les élus CE, DP et CHSCT ou l'hygiène est un élément incontournable.

Les salariés devront pour la plupart engager une course contre la montre pour ne pas louper leur bus.

A l'heure où l'on engage des actions pour combattre l'hyper stress voilà là...

⇒ **Une mesure qui va augmenter soyons en sur le stress des salariés.**

Mais quel est l'avis des médecins du travail sur ce point?

La direction mulhousienne, motivée par un souci de ne pas dépareiller au sein du groupe PCA, supprime le H-5 et fait disparaître d'un coup de crayon un acquis social.

Pour la CFTC, la direction n'a pas pris compte toutes les implications et les efforts au quotidien de son personnel.

Pour toutes ces raisons, la CFTC donne un avis défavorable et ne cautionne pas le travail à l'horaire avec la suppression du H-5'.